

guides de généalogie

Mille et une manières de faire de la Généalogie avec les enfants

Evelyne Duret
Yannick Doizeille

Introduire la généalogie dans l'éducation



La généalogie est désormais au programme de l'Éducation nationale, des classes de maternelle jusqu'en 6e. Activité culturelle et pluridisciplinaire par nature, elle permet d'aborder l'histoire ou la découverte du temps, mais aussi les mathématiques, la géographie, le français... Elle peut avoir une place de choix en tant qu'activité ludo-éducative, d'éveil, de découverte, d'exploration. Par ailleurs, la pratique généalogique avec le jeune public favorise le « vivre ensemble » à tous les niveaux. Elle encourage les liens interfamiliaux et intergénérationnels, et la prise de conscience du patrimoine dont nous sommes porteurs. Elle développe l'entraide et les liens de partenariats avec les services d'archives, les bibliothèques, les associations, etc. Elle permet une mise en œuvre concrète de plusieurs grands principes constitutifs de la République française : égalité de valeur des origines, droits à l'identité et à la nationalité, fraternité et entraide pendant les recherches généalogiques, liberté de connaître ses origines à conjuguer avec le droit au respect de la vie privée, accès aux archives...

Mais concrètement comment organiser de façon pratique des activités généalogiques avec les enfants ? Lesquelles peut-on leur proposer ? Comment créer des supports adaptés ?... Deux enseignants précurseurs partagent ici des années d'expériences d'activités généalogiques en milieu scolaire.

Un guide indispensable* !

* <https://jeunesetgenealogie.blogspot.fr>



Bon de commande

A retourner dûment complété à

Association « Les jeunes et la généalogie » Mme Evelyne DURET, 120 rue de la Paix, 78500 Sartrouville

Nom et Prénom :

Adresse :

Courriel :

Commande de exemplaire(s) de

Mille et une manières de faire de la généalogie avec les enfants x 15 € = €

Frais de port et d'emballage =€
(6.40 € jusqu'à 5 exemplaires)

TOTAL de votre commande =€

Joignez votre règlement par chèque à l'ordre de : **Association « Les jeunes et la généalogie ».**